



Ocean Serenity, l'économie collaborative appliquée à la plaisance

mardi 7 avril 2015, par [lpe](#)

Inspirée de modèles d'économie collaborative dans l'hébergement (Air BnB) ou la location de voiture (Drivy), Ocean Serenity met en relation à travers une plateforme web des propriétaires de bateaux (voilier, catamaran, petit ou gros bateaux à moteur) qui vont louer directement leur embarcation entre particuliers à des plaisanciers locataires, intéressés aussi bien par le spectre large de bateaux que par les prix souvent très intéressants.

Ocean Serenity est une start-up créée en 2013 et basée à Vannes en Bretagne (elle est hébergée à la pépinière d'entreprises de la CCI). La société a été amorcée par la société parisienne ACD Capital, dirigée par Alain Closier. Deux levées de fond ont été réalisées au printemps 2013 et 2014 auprès d'une douzaine d'investisseurs privés pour un total de 200 000 euros.

A la différence des sites de petites annonces, la société bretonne propose au sein de son site aussi bien des fonctionnalités pratiques (gestion des disponibilités et des périodes tarifaires, notifications par SMS, recherche dynamique de bateaux...) qu'un cadre sécurisant et apportant des garanties réciproques (e-paiement sécurisé et gestion de la caution, notation des utilisateurs, certification par le site, service d'assurances et d'assistance online...)

Avec déjà 300 bateaux sur tout le littoral (une majorité de voiliers à ce jour - les bateaux à moteur ne sont acceptés que depuis quelques semaines) et « 25 nouveaux propriétaires par semaine en moyenne » précise le président de la société, Alex Picot. L'offre augmente rapidement - notamment dans le grand Sud Ouest où déjà une quarantaine de bateaux sont disponibles à la location, de quelques heures à plusieurs semaines, et parfois même avec skipper.

Ocean Serenity offre la mise à disposition de son site et se rémunère à l'apport d'affaires via une commission nette de 13% sur les locations réalisées à travers sa plateforme. L'inscription, le référencement ou l'hébergement d'une annonce sur le site sont donc totalement gratuits. La société se rémunère également sur l'apport d'affaires aux Boat Captains de son réseau littoral.

Economie numérique ne signifie pas forcément service déconnecté du tissu économique local. Chez Ocean Serenity par exemple, il existe un service -optionnel- de Boat Captain dans plus de 50 ports pour aider les propriétaires dans leurs locations, particulièrement quand ils habitent trop loin pour réaliser eux même leurs entrées et sorties locatives, « comme si AirBnB proposait un service de conciergerie professionnelle à ses utilisateurs » précise Alex Picot. « N'oublions pas que 50% des propriétaires de bateaux n'habitent pas dans le département ou se trouve leur embarcation ».

Pour les ports de La Rochelle, le Boat Captain est Jonathan Gourvennec, d'Atlantique Energia qui fait de la vente et de la réparation de bateaux sur la zone des Minimes.

Séduit par l'idée originale de la société originaire de Vannes, il a rejoint Ocean Serenity l'an dernier : « Ils [Ocean Serenity] m'accompagnent dans l'échange avec le propriétaire et la réalisation des tâches grâce à

des process complets. J'ai élargi ma palette d'activité »

Quand aux loueurs traditionnels de la région, le site ne les voit pas comme des concurrents : « On capte principalement une clientèle de propriétaires et de locataires qui fonctionnaient jusqu'à présent avec des petites annonces et qui sont contents de mettre un cadre sécurisant autour - si le prix est similaire ou un peu plus élevé. On voit aussi arriver une clientèle jeune et navigante qui ne louait jamais auparavant du fait des prix du secteur »

Plus : www.ocean-serenity.com/fr